

**Convocations transmises par voie dématérialisée le 1<sup>er</sup> mars 2024**

ETAIENT PRESENTS (article L.2121-23)

• **Tours Métropole Val de Loire :**

Mesdames et Messieurs Christophe BOULANGER, Thierry CHAILLOUX, Gérard DAVIET, Armelle GALLOT-LAVALLEE, Christian GATARD, Francis GERARD, Michel GILLOT, Laure JAVELOT, Patrick NOGIER, Laurent RAYMOND, Bertrand RENAUD, Catherine REYNAUD, Régis SALIC, Nathalie SAVATON, Cathy SAVOUREY, Didier VALLEE.

• **Communauté de communes Touraine-Est Vallées :**

Mesdames et Messieurs Janick ALARY, Gilles AUGEREAU, Alain BENARD, Jean-François CESSAC, Christophe DUVEAUX, Claude GARCERA-TRIAY, Franck MAZET, Vincent MORETTE, Gérard SERER, Nicolas TOKER, Axelle TREHIN.

• **Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre :**

Mesdames et Messieurs Fabien BARREAU, Marie-Annette BERGEOT, Jean-Luc CADIOU, Stéphane de COLBERT, Alain ESNAULT, Jean-Christophe GASSOT, Éric LOIZON, Patrick NATHIE, Jean-Michel PAGE.

ETAIENT EXCUSES :

• **Tours Métropole Val de Loire :**

Mesdames et Messieurs Frédérique BARBIER, Anne BLUTEAU, Sébastien CLEMENT, Philippe CLEMOT, Cédric DE OLIVEIRA, Emmanuel FRANCOIS, Franck GAGNAIRE, Jean-Patrick GILLE, Aude GOBLET, Patrick LEFRANCOIS, Christophe LOYAU-TULASNE, Sébastien MARAIS, Florent PETIT, Bertrand RITOURET, Bernard SOL, Alice WANNERROY.

• **Communauté de communes Touraine-Est Vallées :**

Mesdames et Messieurs Pascale DEVALLEE, François LALOT, Jean-Bernard LELOUP, Jacques LEMAIRE, Brigitte PINEAU.

• **Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre :**

Mesdames et Messieurs Olivier BOUISSOU, Isabelle DELACOTE, Sylvia GAURIER, Sylvie GINER, Patrick MICHAUD, Laurent RICHARD, Sylvie TESSIER.

POUVOIRS :

- M. Philippe CLEMOT donne pouvoir à M. Michel GILLOT
- M. Cédric DE OLIVEIRA donne pouvoir à M. Christian GATARD
- Mme Sylvia GAURIER donne pouvoir à Mme Marie-Annette BERGEOT
- Mme Brigitte PINEAU donne pouvoir à M. SERER

## 24/03/03 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2023

Le comité syndical ayant approuvé la désignation de Monsieur Eric LOIZON, 1er Vice-Président, en tant que rapporteur, celui-ci donne lecture du rapport suivant :

Le Comité syndical est invité à procéder à l'examen du Compte Administratif de l'exercice 2023 dont les résultats sont les suivants :

### **- Fonctionnement**

Dépenses	229 053,08 €
Recettes	348 466,63 €

**soit un excédent de fonctionnement de 119 413,55 €**

### **- Investissement**

Dépenses	64 184,29 €
Recettes	159 674,40 €

**soit un excédent d'investissement de 95 490,11 €**

### **- Reports**

Dépenses	20 160 €
Recettes	0,00 €

**soit un besoin de financement des reports de 20 160 €**

**soit un excédent total de financement de 75 330,11 €**

**soit un excédent net global de clôture de 194 743,66€**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2121-31 et L 2311-5,

Le Comité syndical, sous la présidence de Monsieur Eric LOIZON, 1er Vice-Président,

Après s'être fait présenter le budget primitif 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, le Compte Administratif dressé par Monsieur le Président accompagné du compte de gestion de Monsieur le Trésorier principal,

**Considérant** que Monsieur Christian GATARD, ordonnateur, a normalement administré pendant le cours de l'année 2023, les finances du Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle en percevant l'intégralité des créances et en n'ordonnant que des dépenses justifiées et utiles,

Le Président, Monsieur Christian GATARD s'étant retiré pour le vote du Compte administratif,

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** le compte administratif 2023 du Budget du Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle

Le Premier Vice-Président,



Eric LOIZON